

Visitez notre site Web à [www.fhcc.coop](http://www.fhcc.coop)

# Échos de la FHCC

ÉDITION NATIONALE

## À L'INTÉRIEUR

### Prendre les bonnes décisions

Inspirez-vous des idées dans cet article pour vous aider à faire les bons choix.

PAGE 3

### Ressources pour les enfants

Consultez les sites Web suivants pour trouver des activités de divertissement et des ressources éducatives pour les enfants des coopératives.

PAGE 5

### La tranquillité d'esprit

Lorsqu'un membre décède, la famille a-t-elle encore les moyens de payer ses droits d'occupation? L'assurance-vie contre la perte des droits d'occupation offre la tranquillité d'esprit.

PAGE 11

## DERNIÈRE HEURE!

### Le budget fédéral prévoit des fonds pour le logement

Même si le budget fédéral du 18 février annonçait de nouveaux fonds, les défenseurs du logement craignent que cette aide ne soit pas très utile.

PAGE 12

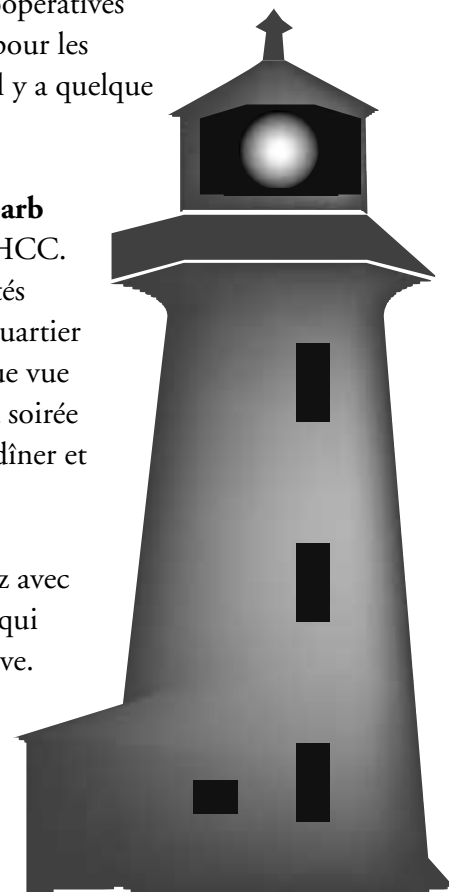
THIS PUBLICATION IS ALSO AVAILABLE IN ENGLISH.

## Préparez-vous à faire des vagues à l'AGA d'Halifax!

Les bénévoles du Comité de planification de l'AGA ont prévu un calendrier d'activités à saveur maritime pour les membres de la FHCC à leur arrivée à Halifax à l'occasion de notre assemblée générale annuelle. L'AGA, qui cette année se déroulera du 4 au 7 juin, est en réalité plusieurs activités en une. Qu'il s'agisse de réunions d'affaires – où nos membres discutent des enjeux importants pour les coopératives d'habitation – ou de forums de formation pour les membres et le personnel des coopératives, il y a quelque chose pour tout le monde.

«Mais ce n'est pas que du travail», précise **Barb Casey**, la coordonnatrice de l'AGA de la FHCC. «L'horaire prévoit du temps pour des activités sociales. Les délégué(e)s peuvent visiter le quartier historique d'Halifax, apprécier la magnifique vue du port et les excellents divertissements à la soirée sociale de jeudi, et terminer le tout avec le dîner et la danse de samedi soir.»

Le plus important, c'est que vous ramènerez avec vous de nouvelles idées et de l'information qui vous aideront à mieux gérer votre coopérative. La trousse d'inscription à l'AGA a été postée à toutes les coopératives membres en janvier. N'oubliez pas de nous envoyer vos résolutions. La date limite pour présenter les résolutions est le 21 mars. 🏠



# Une bonne note dans une enquête de la CCA

Allan Meltzer

L'été dernier, la Société canadienne des postes a livré un questionnaire à plus de 7 000 coopératives canadiennes. Ce questionnaire faisait partie d'une enquête réalisée par la Canadian Co-operative Association. La CCA représente différents types de coopératives canadiennes – allant de coopératives de travailleurs et travailleuses à des coopératives agricoles, en passant par des coopératives de détail. Les coopératives d'habitation sont membres de la CCA par le biais de la FHCC.

Environ 800 coopératives dans 10 provinces et un territoire ont répondu aux questions portant sur la démocratie participative et l'engagement communautaire. Les coopératives d'habitation du Canada ont répondu à l'enquête de la CCA en relativement grand nombre, démontrant qu'elles veulent participer au sein de leur collectivité. «La réponse du mouvement de l'habitation coopérative a été très forte», souligne Carol Hunter, la directrice des Services aux membres à la CCA. «Plus de 25 p. 100 (273) des 800 réponses que nous avons reçues provenaient de coopératives d'habitation.»

L'enquête a démontré que les coopératives d'habitation réussissent mieux que d'autres coopératives lorsqu'il s'agit de la participation des membres. Environ 35 p. 100 des coopératives avaient moins de 20 pour cent de leurs membres présents à leur dernière assemblée générale annuelle. Par contre, d'après l'enquête, environ 65 p. 100 des coopératives d'habitation ont indiqué que plus de 40 p. 100 de leurs membres étaient présents à leur dernière assemblée générale annuelle. La participation au processus démocratique d'une coopérative est une bonne indication du degré de participation des membres des coopératives d'habitation à la gestion de leur coopérative.

Les conseils d'administration des coopératives reflètent-ils la diversité de leurs membres?  
«Nous réalisons des progrès, mais nous pouvons

faire beaucoup mieux», précise Mme Hunter. Par exemple, environ 68 p. 100 des plus grandes coopératives au Canada ont des femmes à leur conseil d'administration. Or, seulement environ 49 p. 100 des entreprises du Fortune 500 ont des femmes à leur conseil d'administration.

Les coopératives d'habitation sont parmi les chefs de file pour ce qui est du nombre de femmes qui siègent à leur conseil d'administration. Plus de 65 p. 100 des coopératives d'habitation ont au moins la moitié de leur conseil d'administration composé de femmes. De plus, environ 95 p. 100 des coopératives d'habitation ont au moins une femme à leur conseil. À l'opposé, plus de 60 p. 100 des coopératives agricoles ont indiqué qu'aucune femme ne siège à leur conseil d'administration, suivi de 40 p. 100 dans les coopératives de production.

Les coopératives d'habitation sont également des chefs de file pour ce qui est de la représentation des minorités visibles, avec environ 23 p. 100 ayant au moins un membre de leur conseil issu de la communauté autochtone ou d'une minorité visible.

«Un élément décevant», précise Mme Hunter, «est la sous-représentation des jeunes dans les conseils d'administration des coopératives.» Les coopératives d'habitation ne font pas exception. Près de 70 p. 100 des coopératives d'habitation n'ont aucun membre de leur conseil âgé de moins de 30 ans. À l'échelle nationale, moins de 23 pour cent des coopératives ont des membres du conseil âgés de moins de 30 ans. À environ 32 p. 100, le Québec compte le plus de coopératives ayant au moins un jeune à leur conseil d'administration, suivi de l'Ontario à 27 p. 100.

Pour en savoir plus au sujet de cette enquête, consultez le site Web de la FHCC à <http://members.fhcc.ca/fr/pages/resources.asp#community>. 🏠

Allan Meltzer est un rédacteur et un musicien qui vit dans la coopérative d'habitation Sandy Hill d'Ottawa.



# Prendre les bonnes décisions

**V**otre conseil d'administration a-t-il déjà essayé de prendre une décision concernant l'entretien sans avoir assez d'information au sujet des choix et des coûts? Avez-vous besoin de deux ou trois longues réunions juste pour apporter des changements mineurs à vos politiques? Les coops doivent prendre tellement de décisions! Inspirez-vous des idées suivantes pour vous aider à faire les bons choix.

## 1 \_\_\_\_\_ Déterminez qui doit prendre la décision

Les règlements, les politiques ou les règles de votre coopérative préciseront qui peut prendre différentes décisions. Dans beaucoup de coopératives, les membres laissent le conseil prendre la plupart des décisions. Mais, même si le conseil a le pouvoir de prendre les décisions, il est souvent sage de consulter les membres. Par exemple, si le conseil veut changer les procédures touchant les arrérages de droits d'occupation, ce serait une bonne idée de s'adresser à l'ensemble des membres.

## 2 \_\_\_\_\_ Fournissez toute l'information nécessaire

Lorsque le conseil a de bonnes informations, il prend généralement la bonne décision. Assurez-vous que les membres du conseil disposent de toute l'information de fond. Par exemple, pour décider quel

entrepreneur choisir pour réparer la toiture, le conseil doit voir les trois prix proposés, en plus des contrats. Si le conseil ne voit que le prix le plus bas ou ne reçoit pas le contrat, il peut reporter sa décision jusqu'à ce qu'il reçoive cette information.

Lorsque le conseil à une décision à prendre, préparez un bref rapport accompagné d'une recommandation. Rédigez le rapport en langage clair. Remettez-le aux membres du conseil plusieurs jours avant la réunion. De cette façon, ils auront le temps de le lire et d'y réfléchir.

Invitez un membre du comité qui fait la demande ou présente la recommandation. En ayant la bonne personne à la réunion pour répondre aux questions, le conseil pourra prendre une décision plus rapidement.

## 3 \_\_\_\_\_ Ne prenez pas de décision à la hâte

Prenez le temps qu'il faut pour prendre une bonne décision – surtout s'il s'agit d'une question à l'égard de laquelle les membres ont des opinions précises ou une question qui touchera tous les membres.

Si vous devez prendre une décision difficile à une assemblée des membres, prévoyez deux assemblées pour en discuter. Disons que vous voulez adopter un programme pour remplacer les tapis. Vous devez

décider quand le remplacement aura lieu dans chaque logement. Vous devrez également choisir le type de recouvrement de plancher que vous voulez. Vous pourriez présenter de l'information sur divers choix et amorcer le débat à la première assemblée. Les membres pourraient alors réfléchir à la question et revenir à une deuxième assemblée pour voter sur le projet.

## 4 \_\_\_\_\_ Assurez-vous que tout le monde comprend clairement la motion avant de voter

Avant de voter, il doit y avoir une motion décrivant clairement la décision. Le président ou la présidente doit s'assurer que chacun comprend la motion avant de procéder au vote. Il serait peut-être utile d'écrire la motion sur un tableau à feuilles où tout le monde pourra la voir.

## 5 \_\_\_\_\_ Soyez prêts à revoir vos décisions

Parfois, des faits nouveaux surviennent après que la coopérative a pris une décision. Peut-être que la municipalité vient de modifier le code de prévention des incendies et que les détecteurs de fumée que la coopérative allait installer ne seront plus conformes au code. Ou peut-être que le conseil trouve qu'il n'avait pas tous les faits lorsqu'il a pris une décision. Dans pareils cas, il est logique de revoir la décision à la prochaine réunion du conseil. 📌

**Contrôle démocratique :** la médiation est une méthode de résolution des conflits qui est compatible avec la philosophie et les principes coopératifs. Les coopératives apprécient le contrôle démocratique exercé par leurs membres. La médiation permet aux personnes en conflit de prendre leurs propres décisions. Elle permet aussi à la communauté de prendre en charge et de contrôler ses problèmes, au lieu de se laisser imposer des décisions de l'extérieur.

**Accessibilité :** la médiation est un processus relativement accessible. Vous n'avez pas besoin de compétences ou de formation spéciale pour participer à une médiation.

**Préserver les relations :** les coops sont fondées sur des relations à long terme. La médiation peut s'avérer très utile, car elle met l'accent sur le maintien et l'encouragement des relations permanentes.

**Solutions créatrices :** dans un processus de médiation, le «brainstorming» des gens en conflit peut produire des solutions créatrices et intéressantes pour régler les problèmes de la communauté.

## Besoin de conseils?

*La résolution de conflits* est une publication vendue par la Librairie de l'habitation coopérative. Vous pouvez la commander en remplissant le formulaire que vous trouverez dans Échos de la FHCC ou allez sur le site de la Librairie à [www.coophousing.com/CHFT%20Bookstore.html](http://www.coophousing.com/CHFT%20Bookstore.html). *Having a Problem with Your Housing Co-op?* est une nouvelle publication de la FHCC disponible sur notre site Web à [www.chfc.ca/eng/docs/docs.htm#Anchor-problem-18603](http://www.chfc.ca/eng/docs/docs.htm#Anchor-problem-18603).

Le Forum sur la formation des membres à l'AGA de la FHCC comportera un atelier intitulé «Comment mieux gérer les conflits».

# La médiation : une solution pour régler les conflits dans votre coop

Kumail Karimjee

**L**e conflit est un élément normal de la vie de tous les jours. Le conflit peut devenir une force destructrice dans une coopérative si on ne le règle pas tout de suite. Par contre, lorsque le conflit est abordé de façon appropriée, il peut entraîner des changements positifs. La médiation peut être un bon moyen de faire face aux conflits dans une coopérative.

## Qu'est-ce que la médiation?

La médiation est un processus qui aide à régler les conflits. Une tierce partie neutre, le médiateur, facilite la discussion entre les personnes en conflit. Le médiateur les aide à négocier entre elles pour régler le problème. Le principe est que, si les personnes communiquent entre elles, échangent leurs opinions et envisagent les solutions possibles, elles peuvent en arriver à une entente satisfaisante.

Les commissions des droits de la personne, les régies du logement et les tribunaux ont maintenant recours à la médiation pour régler les conflits. Elle peut être utilisée pour régler un large éventail de conflits qui surviennent dans une communauté coopérative. Par exemple, la médiation peut être utilisée lorsqu'il y a des conflits entre le conseil d'administration et un(e) employé(e) de la coopérative au sujet de questions touchant le personnel, des voisins qui se plaignent du bruit ou des membres qui ne sont pas d'accord au sujet de la meilleure façon d'utiliser les ressources de la coopérative.

## Comment pouvez-vous utiliser la médiation dans votre coopérative?

Vous pourriez examiner les services de médiation communautaires offerts dans votre région. Votre fédération régionale de coopératives d'habitation peut offrir ce genre de service. Beaucoup de régions ont des programmes communautaires de résolution des conflits qui offrent des services de médiation gratuitement ou à un coût réduit. Vous pourriez adopter un règlement sur la résolution des conflits qui permet aux membres de régler leurs conflits au sein de la coopérative en ayant recours à la médiation.

La médiation n'est pas nécessairement la solution à tout conflit, mais elle peut offrir un moyen de régler les conflits dans votre coopérative. 🏠

Kumail Karimjee est un avocat au civil dans le cabinet Iler Campbell de Toronto. Il représente régulièrement les coopératives d'habitation dans des causes de conflits en milieu de travail et de conflits organisationnels.

# Invitation aux jeunes des coopératives! Le Caucus des jeunes de la FHCC

Dans beaucoup de coopératives, les jeunes représentent une ressource précieuse, mais souvent ignorée. C'est maintenant le moment d'investir dans l'avenir de votre coopérative. Envoyez un(e) jeune de votre coopérative au Forum jeunesse de la FHCC. C'est un événement spécial pour les jeunes des coopératives âgés de 16 à 23 ans. On y offre d'excellents ateliers et la participation aux activités de l'AGA, y compris la réunion d'affaires nationale – tout cela moyennant des frais d'inscription minimales lorsque votre coopérative inscrit un(e) délégué(e) à l'AGA.

Les jeunes des coopératives n'ont pas à attendre jusqu'à l'AGA pour participer. Les jeunes âgés de 16 à 23 ans peuvent s'inscrire et se joindre au groupe de discussion du Caucus jeunesse dans le secteur *On parle coop* sur le site Web de la FHCC.

Vous avez besoin de plus de renseignements? Communiquez avec **Karla Skoutajan** au 1-800-465-2752 (230-2201 à Ottawa), poste 241, ou par courriel à [kskoutajan@fhcc.ca](mailto:kskoutajan@fhcc.ca) ↗

---

## Divertissements et ressources éducatives pour les jeunes

Les enfants de votre coopérative savent-ils que leur coopérative fait partie d'une grande famille coopérative? Voulez-vous commencer à sensibiliser les membres de votre coopérative dès le plus bas âge? Consultez les sites Web suivants où vous trouverez des ressources divertissantes et éducatives pour les jeunes des coopératives :

- La **Co-operative Housing Federation of B.C.** a une nouvelle section sur son site Web spécialement pour les enfants. Consultez le site à [www.chf.bc.ca/pages/coopkids.asp](http://www.chf.bc.ca/pages/coopkids.asp). Vous y trouverez un questionnaire sur la sécurité de l'Internet, de l'information sur les coopératives, des jeux et des idées pour des activités coopératives.
- Le site **Co-ops 4 Kids** de l'**Alliance coopérative internationale** [www.coop.org/kids](http://www.coop.org/kids) offre un échange de cartes postales, 50 faits divertissants à propos des coops et des liens vers d'autres sites pour enfants. ↗

Photographie, une gracieuseté de la Co-operative Housing Federation of B.C.



## BABILLIARD

### Jim MacDonald : Une passion pour le changement social

Il y a quarante ans, le mouvement de l'habitation coopérative du Canada était à peine plus qu'une poignée de coopératives éparpillées et une flamme dans les yeux de **Jim MacDonald**. Ce garçon du Cap Breton a servi dans l'Aviation royale canadienne pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il a regroupé les syndicats en Nouvelle-Écosse pour le Congrès du travail du Canada. Mais, lorsque Jim s'est rendu à Ottawa en 1959, sa plus grande réalisation l'attendait. À titre de secrétaire exécutif du National Labour Co-operative Committee du CTC, il allait contribuer à la fondation en 1968 de la FHCC et en a été le président de 1972 à 1978.

Le Prix Jim MacDonald pour le changement social est décerné pour célébrer l'excellence dans l'habitation coopérative. Une réalisation peut être admissible dans l'une ou l'autre des cinq catégories qui étaient importantes pour Jim MacDonald :

- la protection de l'environnement
- la promotion des droits de la personne et des libertés civiles
- l'amélioration de la santé et des services sociaux
- le logement
- la coopération à l'intérieur et à l'extérieur du mouvement coopératif.

Si vous connaissez une coopérative qui mérite cet honneur, utilisez le formulaire de mise en candidature que vous trouverez dans ce numéro ou rendez-vous sur notre site à [www.fhcc.coop](http://www.fhcc.coop). La date limite pour proposer des candidatures est le

**1er avril 2003.**

# Mise à jour sur les régions

---

## ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

---

### La Westridge Estates rafle des prix communautaires

La **Westridge Estates** à Charlottetown a connu une excellente année en 2002. «Notre coop a participé au concours Villes fleuries et nous avons remporté le premier prix», précise **Jim Clow**, le président de la coop et le nouveau représentant régional de l'Île-du-Prince-Édouard au Conseil d'administration de la FHCC. La coop a également remporté le premier prix dans la catégorie «cour d'entrée» du concours *Make Our Home Town Beautiful*, et le prix «Choix populaire» dans le concours *Winter Lights*.



La Westridge Estates Housing Co-op à Charlottetown

## NOUVELLE-ÉCOSSE

---

### Participer à l'AGA

Vous ne pensez pas avoir les moyens d'envoyer quelqu'un à l'AGA de la FHCC? La Division des services

du logement du ministère des Services communautaires offre des bourses allant jusqu'à 1 000 \$ pour permettre aux coopératives d'habitation de la Nouvelle-Écosse de participer à l'AGA d'Halifax en juin. Pour savoir comment présenter une demande, communiquez avec **Karine Ethier** sans frais au 1-800-465-2752, poste 239, ou par courriel à [kethier@fhcc.ca](mailto:kethier@fhcc.ca)

### Susan Wells quitte la FHCC

La représentante régionale de la Nouvelle-Écosse, **Susan Wells**, a démissionné de son poste au Conseil d'administration de la FHCC, puisqu'elle déménage de sa coopérative d'habitation. Susan a été élue pour la première fois au Conseil d'administration de la FHCC en 1999. Elle est active au sein du mouvement de l'habitation coopérative depuis qu'elle s'est jointe au conseil d'administration fondateur de la **Highfield Park Housing Co-operative** en 1986. La FHCC tient à remercier Susan pour son excellent travail au nom des coopératives d'habitation et lui souhaite ses meilleurs vœux de succès pour l'avenir.

### Sur une note triste

Nous offrons nos condoléances à la famille et aux amis d'**Elaine Van Tassell**, la présidente de la **Co-operative Housing Federation of Nova Scotia**. Elaine est décédée dans son sommeil en février après avoir lutté pendant un an contre le cancer.

## QUÉBEC

---

### Accès Coop rapproche les coopératives

La **Confédération québécoise des coopératives d'habitation** (CQCH) et la FHCC sont partenaires dans un nouveau projet qui reliera les 1 100 coopératives du Québec aux 800 membres de la FHCC dans le reste du Canada. Ainsi, les membres des coopératives d'habitation francophones auront accès aux plus récentes recherches et ressources, et ils pourront partager leurs expériences coopératives avec d'autres personnes grâce à un nouveau groupe de discussion.

Le projet Accès Coop est rendu possible grâce à une aide financière de Franccommunautés virtuelles, un programme d'Industrie Canada visant à élargir le contenu, les applications et les services en français sur l'Internet, ainsi qu'à encourager les Canadiens et les Canadiennes d'expression francophone à utiliser pleinement les technologies de l'information et des communications. Le programme bénéficie également de l'appui du ministère du Patrimoine canadien. Les travaux se termineront en 2003.

## ONTARIO

---

### Une autre excellente activité de la GHCHF

La **Golden Horseshoe Co-operative Housing Federation** a tenu sa meilleure activité de

formation jusqu'à maintenant, le 25 janvier, à Thorold, en Ontario. Cette année, les 15 ateliers prévus affichaient complets une semaine avant l'événement. Cela représente 300 places dans deux ateliers. Les 225 places au Four Points Sheraton étaient également toutes prises. Comme l'a souligné Dave Howard, membre du Conseil de la FHCC : «Bravo aux membres des coops de Hamilton-Niagara!»



Dave Howard (membre du conseil d'administration de la FHCC), Nicholas Gazzard (FHCC) et Dave Smart (GHCHF) à l'assemblée annuelle de la fédération.

## MANITOBA

### Appelez notre bureau au Manitoba

Beaucoup d'activités sont prévues pour les coopératives du Manitoba. Le 3 mai, il y aura une séance de formation et de réseautage à Brandon. Le 7 mai, ce sera la réunion du Forum consultatif du Manitoba. Enfin, la Conférence du Manitoba sur la formation des membres aura lieu le 10 mai. Pour plus de précisions au sujet de ces activités et d'autres,

communiquez avec **Jocelyn Peiffer** sans frais au 1-888-591-3301 (989-5963 à Winnipeg).

## ALBERTA

### Assemblées annuelles des fédérations

Les deux fédérations albertaines tiennent leur assemblée annuelle en avril. La **Southern Alberta Co-operative Housing Association** (SACHA) tiendra son assemblée annuelle le 5 avril. La **Northern Alberta Co-operative Housing Association** (NACHA) tiendra la sienne le 12 avril.

### Fonds de fiducie pour le logement en action

Le bulletin du 31 janvier de l'organisme Housing Again publie un article sur **Debbie Saidman**, ex-membre du Conseil d'administration de la FHCC, et le travail du Fonds de fiducie d'Edmonton pour le logement. L'article décrit comment, en deux ans, le Fonds et Mme Saidman, sa directrice générale, ont aidé à mettre en oeuvre 28 nouveaux projets d'immobilisations – neuf refuges, sept projets de logements de transition et 12 projets de logements avec services de soutien de longue durée.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE

### La CHF BC célèbre son 20<sup>e</sup> anniversaire

Félicitations à la **Co-operative Housing Federation of B.C.**, qui a célébré son 20<sup>e</sup> anniversaire en

novembre. Les délégué(e)s présent(e)s à l'AGA de la fédération ont assisté à une présentation de photographies des débuts de la fédération et entendu des discours de personnes qui ont participé à la création de la fédération.

Le président de la FHCC, **René Daoust**, et le vice-président, **Vince Hall**, ont assisté à ces célébrations.



René Daoust, président de la FHCC, présente un cadeau d'anniversaire à Suzann Zimmering, trésorière de la CHF BC.

### Enfin des progrès?

Après plus d'un an, le Service de police de Vancouver a annoncé qu'il a fait une arrestation dans l'affaire du meurtre d'**Aaron Webster**. Aaron est l'ancien président de la **Coopérative d'habitation Cityview** à Vancouver.

Il a été assassiné il y a un an dans un incident allégué de violence faite aux gais à Stanley Park, à Vancouver. Ses amis et les membres de sa famille sont heureux de voir que les choses progressent dans cette affaire.

# Avez-vous une opinion?

Patricia Matthews, présidente,  
Groupe de travail sur l'examen de la gouvernance

Le Groupe de travail chargé de l'examen de la gouvernance de la FHCC veut savoir ce que vous pensez! Le Groupe de travail a pour mandat de consulter les membres et de recueillir leurs idées et leurs opinions sur la façon dont la FHCC est régie. Au début, le Groupe de travail examinera la structure du conseil d'administration et le processus de présentation et de traitement des résolutions à l'AGA.

Pour amorcer ce mandat, un document de travail a été envoyé à nos membres. Il présente un bref aperçu de la structure du conseil d'administration de la FHCC, les changements apportés à la politique des résolutions qui ont été proposés par les membres à l'AGA de 2002 et d'autres informations au sujet du Groupe de travail. Le document pose une série de questions auxquelles nos membres sont invités à répondre. Il a été posté à votre coopérative avec ce numéro d'*Échos de la FHCC* et vous le trouverez en ligne à [www.fhcc.coop](http://www.fhcc.coop). Vous pouvez vous joindre à une discussion en ligne dans le secteur *On parle Coop* ou envoyer un message au Groupe de travail à [gouvernance@fhcc.ca](mailto:gouvernance@fhcc.ca).

En plus du document de consultation et des discussions en ligne, d'autres mécanismes de consultation sont prévus au printemps. Les membres du Groupe de travail assisteront à des activités et à des assemblées dans plusieurs régions pour rencontrer et discuter avec les membres. Un atelier sera présenté à l'AGA de 2003 à Halifax. Vous pouvez également communiquer avec les membres individuels du Groupe de travail, qui sont :

- **Suzann Zimmering** (Vancouver, C.-B.)  
[suzann@terrahousing.bc.ca](mailto:suzann@terrahousing.bc.ca)
- **Patricia Matthews** (Calgary, AB)(présidente)  
[patricia.matthews@gov.calgary.ab.ca](mailto:patricia.matthews@gov.calgary.ab.ca)
- **Stephen Troubridge** (Winnipeg, MB)  
[troubridgesj@escape.ca](mailto:troubridgesj@escape.ca)
- **Wendy Huggan** (Winnipeg, MB)  
[whuggan@chfc.ca](mailto:whuggan@chfc.ca)
- **Vince Hall** (Hamilton, ON)  
[vhall@chfc.ca](mailto:vhall@chfc.ca)

- **Charles Ng** (Toronto, ON)  
[chasn@sympatico.ca](mailto:chasn@sympatico.ca)
- **Jacques Saint-Pierre** (Montréal, QC)  
[libera@videotron.ca](mailto:libera@videotron.ca)

Aigüisez vos crayons ou dépoussiérez votre clavier, envoyez vos idées et participez au plus grand nombre de discussions possible! Ensemble, nous pouvons renforcer notre Fédération.

Pour en savoir plus au sujet du Groupe de travail chargé de l'examen de la gouvernance, communiquez avec **Merrilee Robson**, la chargée des communications, sans frais au 1-877-533-2667 ou par courriel à [mrobson@fhcc.ca](mailto:mrobson@fhcc.ca) 🏠



---

## À la recherche de bénévoles

Il y a un poste vacant au Groupe de travail chargé de l'examen de la gouvernance en raison de la démission d'un membre de la région de l'Atlantique. Nous invitons les membres de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse qui voudraient siéger à ce groupe de travail à communiquer avec nous.

Le groupe de travail se réunit par téléconférence. Les membres assisteront également à des réunions de consultation dans leur région. Si vous êtes intéressé, envoyez une lettre à :

**Nick Sidor**, directeur, Affaires de l'association  
Fédération de l'habitation coopérative du Canada  
225, rue Metcalfe, bureau 311  
Ottawa (ON) K2P 1P9

ou par courriel à [nsidor@fhcc.ca](mailto:nsidor@fhcc.ca). 🏠

## Bienvenue à James Clow

La FHCC souhaite la bienvenue à **James Clow**, qui se joint à notre Conseil à titre de représentant régional de l'Île-du-Prince-Édouard. Jim est très actif dans sa région. Il a présidé des assemblées annuelles dans d'autres coopératives d'habitation à Charlottetown et assisté à toutes les récentes activités de formation présentées dans sa province. Il a également participé à la campagne en vue d'obtenir notre agence nationale. Ainsi, lorsque le poste de représentant régional de l'Île-du-Prince-Édouard au Conseil de la FHCC est devenu vacant, il a pensé que ce serait une bonne occasion d'en apprendre davantage au sujet des coops d'habitation à l'échelle du pays.

Jim a emménagé dans la **Westridge Estates Housing Co-op** à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, il y dix ans. «À ce moment, je cherchais un endroit abordable où vivre. Et, lorsque j'en ai appris plus au sujet des coopératives, j'ai vraiment apprécié l'idée du contrôle démocratique exercé par les membres.» Depuis ce temps, il a été très actif dans sa coopérative, occupant les fonctions de président depuis les neuf dernières années et siégeant à plusieurs comités. 🏠

---

## Appel de bénévoles

La FHCC est à la recherche d'une personne pour se joindre à son Comité sur la diversité. Le Comité cherche à accroître le nombre de personnes à notre direction qui proviennent de groupes sous-représentés.

Pour savoir comment présenter une demande, voyez l'avis dans ce numéro d'Échos de la FHCC, consultez la section du Réseau des membres sur notre site Web ou communiquez avec **Penelope Winter**, la chargée des services de formation, par courriel à [pwinter@fhcc.ca](mailto:pwinter@fhcc.ca) ou par téléphone au 1-800-268-2537, (416) 366-1711 à Toronto), poste 238. 🏠

---

## Trouvez-le sur l'Internet

La section du Réseau des membres de notre site Web vient de faire peau neuve pour faciliter son utilisation. Inscrivez-vous dès aujourd'hui. Vous n'avez qu'à vous rendre sur le site [www.fhcc.coop](http://www.fhcc.coop) et à cliquer sur le bouton Login à gauche de la page. Suivez les instructions et vous aurez accès aux ressources exclusivement aux membres de la FHCC. 🏠

## BABILLIARD

### Un au revoir à de bons amis

**Bob Wiseman**, le représentant des associations d'employé(e)s, a démissionné de son poste au Conseil de l'Ontario. Nous tenons à remercier Bob pour l'excellent travail qu'il a fait pour les membres de la FHCC.

**Michael Shapcott** a quitté la FHCC pour occuper un nouveau poste très intéressant de chercheur associé au Centre for Urban and Community Studies à l'Université de Toronto. Nous souhaitons nos meilleurs vœux à Michael et nous espérons être en contact régulier avec lui au sujet des questions touchant le logement et les sans-abri.

### Quelques changements à la Région de l'Ontario

Nous sommes heureux d'annoncer que **Keith Moyer** est le nouveau chargé des communications et des services aux coopératives pour la Région de l'Ontario. Keith a travaillé depuis plus de 10 ans à titre de coordonnateur de coopératives dans le centre de l'Ontario. Nous sommes heureux que Keith se joigne à notre personnel. **Harvey Cooper**, le gestionnaire des services aux coopératives, assumera la responsabilité additionnelle de gérer le programme des relations gouvernementales de la Région de l'Ontario.

### Luttez contre le racisme

Saviez-vous que le 21 mars est la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale? Votre coopérative a-t-elle prévu une activité pour cette journée? Vous trouverez beaucoup d'excellentes idées sur le site Web de Patrimoine canadien à [www.march21.gc.ca](http://www.march21.gc.ca)

# Le taux d'inoccupation à l'échelle du pays

## Qu'est-ce que cela signifie pour votre coopérative?

Maggie Keith

**U**n taux d'inoccupation élevé est rarement avantageux pour les ménages à faible revenu, mais c'est généralement une bonne nouvelle pour les locataires à moyen revenu. La hausse du taux pourrait toutefois être perçue comme un avertissement pour les coopératives d'habitation, même si beaucoup d'entre elles ont encore de longues listes d'attente. Dans certaines des 28 grandes villes du Canada, l'an dernier, le taux d'inoccupation a augmenté de Saint John (6,3 p. 100) à Victoria (1,5 p. 100), les hausses les plus marquées se produisant dans les marchés résidentiels normalement serrés de Calgary (2,9 p. 100) et de Toronto (2,5 p. 100). Même Vancouver (1,4 p. 100) compte plus d'appartements à louer. En contraste, Edmonton (1,7 p. 100), Regina (1,9 p. 100), Winnipeg (1,2 p. 100), Ottawa (1,9 p. 100), Kingston (0,9 p. 100) et Québec (0,3 p. 100), entre autres, verront probablement leur taux d'inoccupation diminuer ou demeurer relativement serré.

Lorsque des subventions sont disponibles, les coopératives n'ont pas à s'inquiéter de leurs logements vacants, mais les logements du marché peuvent être plus difficiles à combler. Les coopératives l'ont appris au début des années 1990. Les logements à loyer modique devenant tout d'un coup très nombreux, les membres potentiels s'attendaient à des logements attrayants, en très bon état et à un loyer concurrentiel. Au lieu de maintenir des logements de qualité, certaines ont choisi de baisser leurs droits d'occupation ou de reporter les hausses régulières dont elles avaient besoin. Elles ont financé cette stratégie en accumulant des déficits et en puisant dans leurs réserves ou en retardant les travaux d'entretien nécessaires.

### Une bonne commercialisation réduit l'inoccupation des logements

Aujourd'hui, 10 ans plus tard, comment les coopératives à St. John's (2,7 p. 100), Chicoutimi-Jonquière (4,9 p. 100), la région du Golden

Horseshoe de l'Ontario (2,4 p. 100), Edmonton (1,7 p. 100) et Saskatoon (3,7 p. 100) peuvent-elles apprendre des erreurs du passé et relever le défi de la hausse du taux d'inoccupation? Vous trouverez de l'information sur le site Web de la FHCC à [www.fhcc.coop](http://www.fhcc.coop).

### Logements aux étudiants

Un article vous propose trois façons d'éviter les logements inoccupés – fixez vos droits d'occupation au niveau approprié, offrez des incitatifs et repensez les règles régissant le sous-peuplement. L'article renvoie également les lecteurs et lectrices à une publication de la Librairie de l'habitation coopérative intitulée Les nouveaux membres dans votre coop, qui comporte un chapitre sur le marketing. Cet ouvrage s'adresse aux coopératives des programmes fédéraux, mais toute coopérative peut en tirer des leçons. Commandez-le au coût de 16 \$ sur le site [www.coophousing.com/bookstore.html](http://www.coophousing.com/bookstore.html)

Une autre suggestion pour les coopératives d'habitation qui ont de la difficulté avec leurs logements du marché inoccupés est de commercialiser leurs logements aux étudiants, puisque chaque centre urbain du Canada a un collège ou une université. Même si les universités et les coopératives qui ont des logements libres ne sont habituellement pas situées dans le même secteur de la ville, les étudiants n'hésiteront pas à aller loin du campus pour trouver un logement si la pénurie est assez importante. En logeant des étudiants, les coopératives peuvent influencer les décideurs de demain – tant que vous ne leur demandez rien pendant la période des examens.

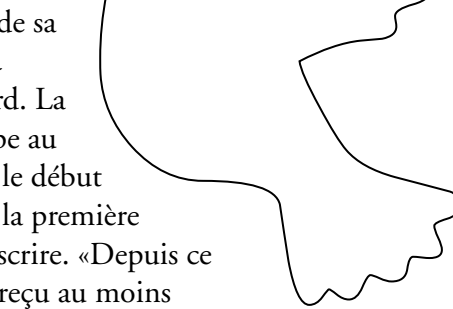
Préparez donc vos stratégies et commencez à préparer votre coopérative pour le marché. Dans un article du *Toronto Star*, un analyste avertit que le taux d'inoccupation à Toronto pourrait atteindre 5 p. 100 en 2004. Des «marchés serrés» ne sont peut-être pas très loin derrière. 🏠

# La tranquillité d'esprit quand vous en avez le plus besoin!

Lorsqu'un membre d'une coopérative décède, la famille peut-elle encore se permettre de payer ses droits d'occupation mensuels? Que se produit-il si ce ménage n'en a pas les moyens? Quelles sont les conséquences pour votre coopérative? La perte d'un membre est déjà difficile en soi, sans avoir à vous inquiéter du paiement des droits d'occupation. Si la coopérative a souscrit à l'assurance-vie contre la perte des droits d'occupation, le ménage membre peut demeurer dans la coopérative. Il aura ainsi un peu de temps pour s'ajuster à sa nouvelle situation et votre coopérative ne subira pas de perte de revenu – la tranquillité d'esprit pour vos membres et votre conseil d'administration.

Les avantages pour le conseil d'administration et le personnel d'une coopérative sont importants. Il est très délicat d'essayer de percevoir les droits d'occupation à un moment aussi difficile pour un de vos ménages membres. Vous rassurerez un ménage dans une période difficile si vous l'appellez pour lui annoncer que ses droits d'occupation mensuels sont payés pendant un certain temps. De plus, votre coopérative ne perdra pas de revenus de location. Par ailleurs, si les membres survivants déménagent, toute perte d'occupation est remboursée d'abord à la coopérative avant de verser la prestation à la succession du ménage membre.

**Eileen Gough** est membre de la **Neilson Creek Housing Co-op** depuis 23 ans. Lorsque son mari est décédé il y a trois ans, elle ne savait même pas que sa coopérative avait une assurance pour couvrir la perte des droits d'occupation. «Lorsque notre coordonnateur m'a appelée», a-t-elle déclaré, «j'étais ravie – c'était la meilleure chose qui pouvait arriver en cette période difficile.» Elle encourage fermement toutes les coopératives d'habitation à souscrire à cette assurance pour ses membres. «Vous ne savez pas que vous avez besoin de cette aide tant que vous ne vivez pas une telle situation», précise-t-elle. «Tout le monde devrait avoir le privilège d'avoir cette assurance.»



La coordonnatrice de sa coopérative, **Debra DiSalle**, est d'accord. La coopérative participe au programme depuis le début et elle est peut-être la première coopérative à y souscrire. «Depuis ce temps, nous avons reçu au moins huit réclamations», précise Debra, «et chacune d'entre-elles a été traitée rapidement par la compagnie Les Coopérateurs. Il n'y a eu aucun problème – la procédure de traitement des réclamations est très claire et la compagnie d'assurance a payé très rapidement.» Le plus important, c'est «qu'on ne s'en rend pas compte tant qu'on n'est pas dans la situation, mais quand je peux dire à mes membres qu'ils peuvent demeurer dans leur logement, dans leur communauté, sans s'inquiéter des droits d'occupation pendant un certain temps, on note la tranquillité d'esprit et le sentiment de sécurité que les membres ressentent immédiatement. C'est rassurant. Pour nous et pour eux.»

**Donna Fralick**, la coordonnatrice à la **Lawrence Gardens Housing Co-op**, abonde dans le même sens. La coopérative a présenté deux réclamations d'assurance-vie contre la perte des droits d'occupation et les deux ont été traitées très facilement, rapidement et de façon professionnelle par Les Coopérateurs. «La procédure a été très facile», précise-t-elle, «et, après m'être adressée à la bonne personne, il suffisait simplement de remplir le formulaire de réclamation». Est-ce que toutes les coopératives devraient avoir ce genre d'assurance? «Absolument!», s'exclame Donna. «C'est un des meilleurs avantages que vous pouvez offrir à vos membres à un moment difficile.»

L'assurance-vie contre la perte des droits d'occupation est un des avantages offerts aux membres par la FHCC et son partenaire, Les Coopérateurs. Pour en savoir plus, appelez **Linda Stephenson** au 1-800-465-2752, poste 234. 🏠

# Échos de la FHCC



## LE MOT DE LA FIN



**La Fédération de l'habitation  
coopérative du Canada**

### Bureau national

311-225, rue Metcalfe,  
Ottawa (Ontario) K2P 1P9  
Tél. (613) 230-2201 Téléc. (613) 230-2231  
Sans frais : 1-800-465-2752

### Région de l'Ontario

207-2, rue Berkeley,  
Toronto (Ontario) M5A 4J5  
Tél. (416) 366-1711 Téléc. (416) 366-3876  
Sans frais : 1-800-268-2537

### Vancouver Office

204-5550, rue Fraser,  
Vancouver (C.-B.) V5W 2Z4  
Tél. (604) 879-4116 Téléc. (604) 879-4186  
Sans frais : 1-877-533-2667

### Winnipeg Office

162-2025, ave. Corydon, bureau 192  
Winnipeg (Manitoba) R3P 0N5  
Tél. (204) 989-5963 Téléc. (204) 487-6407  
Sans frais : 1-888-591-3301

### Halifax Office

1099, rue Marginal, bureau 201  
Halifax (N.-É.) B3H 4P7  
Tél. (902) 423-7119 Téléc. (902) 423-7058  
Sans-frais : 1-866-213-2667

### Rédactrice en chef : Merrilee Robson

Idées d'articles, commentaires ou questions?  
Appelez le **1-877-533-2667** (879-4116 à  
Toronto). Courriel : [mrobson@fhcc.ca](mailto:mrobson@fhcc.ca)

© FHCC 2003 LES ARTICLES PEUVENT ÊTRE REPRODUITS.  
VEUILLEZ INDIQUER QUE LA FHCC EN EST L'AUTEUR

## Le budget fédéral

**L**a bonne nouvelle est que le budget fédéral du 18 février prévoit une aide financière pour le logement. Le ministre des Finances **John Manley** a annoncé une aide financière additionnelle pour l'initiative de logement abordable annoncée en 2001, un financement renouvelé pour le Programme d'aide à la remise en état des logements et le maintien du financement pour les initiatives fédérales visant à venir en aide aux sans-abri.



Le ministre des Finances John Manley

La FHCC et d'autres défenseurs du logement étaient toutefois déçus que le financement du gouvernement ne servirait qu'à améliorer les accords actuels avec les provinces et les territoires. Sauf au Québec, il ne semble pas que ces accords produiront un nombre important de logements abordables, surtout à long terme. La FHCC demandera au gouvernement fédéral de permettre que cette nouvelle aide financière puisse être utilisée pour construire de nouvelles coopératives ou agrandir les coopératives existantes. Nous continuerons aussi de demander que les coopératives d'habitation de la Colombie-Britannique aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau puissent avoir accès aux fonds du PAREL. Vous trouverez la section concernant le budget fédéral sur le site Web du gouvernement à : [www.fin.gc.ca/budget03/bp/bpc4e.htm#housing](http://www.fin.gc.ca/budget03/bp/bpc4e.htm#housing).

Le communiqué de la FHCC émis le jour du budget est affiché sur notre site Web à [www.chfc.coop/fr/chf/news\\_2003\\_01.htm](http://www.chfc.coop/fr/chf/news_2003_01.htm) 🏠